

■ **AuroVallis Sàrl**, à Nendaz, CH-626.4.010.163-2, c/o Douglas Alan Leishman, 1997 Sornard/Nendaz, nouvelle société à responsabilité limitée. Date des statuts: 25. 01. 2006. But: recherche, exploration et prospection de tous matériaux précieux et autres minéraux, en Suisse et à l'étranger. Capital social: CHF 20'000.--. Organe de publication: BO et, quand la loi l'exige, la FO SC. Personnes inscrites: Leishman, Douglas Alan, citoyen britannique, à Nendaz, associé et gérant, avec signature collective à deux, pour une part sociale de CHF 10'000.--; Ansermet, Stefan Laurent, de Ormont-Dessus, à Vevey, associé et gérant, avec signature collective à deux, pour une part sociale de CHF 10'000.--. Capital social entièrement libéré.

Journal no 135 du 27.01.2006  
(03224126 / CH-626.4.010.163-2)